

# Rapport d'activité 2009



Solidarité femmes région Neuchâtel

## Nouvelle présidence, problèmes actuels

Lors de l'assemblée générale du mois de juin 2009, vous m'avez choisie pour remplacer l'irremplaçable Suzy en tant que présidente de notre association. Avant de vous informer des principaux événements de l'année 2009 au niveau de la présidence, laissez-moi rendre hommage à Suzy Loup dont le dévouement et l'attachement à la cause des femmes a été et reste remarquable. Sans des personnes comme Suzy, notre cause n'aurait pas été connue et reconnue.

2009 aura été une année de changements : outre le départ de Suzy, nous avons accueilli de nouvelles intervenantes.

En effet, Nathalie Mohni a sollicité un congé sabbatique de formation au Québec et nous avons dû, en plus du remplacement de Marlyse Gehret partie vers de nouveaux horizons, trouver une personne à même de s'adapter immédiatement à nos buts et à notre fonctionnement: merci Sophie !

La remplaçante, Manuela, est devenue titulaire d'un poste d'assistante intervenante et nous avons recherché une nouvelle remplaçante qui s'est elle aussi parfaitement intégrée à l'équipe, Vanessa.

Ces recherches ont beaucoup mis à contribution les intervenantes et le comité. Elles ont demandé de gros efforts d'adaptation aux nouvelles venues et aux anciennes. L'équipe est sortie renforcée de cette période.

De plus, nous avons introduit et pratiqué un nouvel outil de travail entre les intervenantes et le comité. Il s'agit du bureau qui rassemble une déléguée des intervenantes, la présidente, la caissière/comptable et une ou deux membres du comité. On peut aborder dans les séances mensuelles du bureau tous les problèmes pratiques (formation,

nécessité d'achats, heures supplémentaires, occupation du foyer et éventuels problèmes y relatifs). De cette manière le comité peut se pencher sur les problématiques stratégiques et de fond liées à la vie de l'institution. Il est prévu la présentation de ce nouvel échelon lors de l'AG consacrée aux comptes 2009.

2009 aura été l'année d'introduction de la nouvelle classification des fonctions et de l'échelle des salaires CCT-ES. Nous avons fait valoir le rôle des intervenantes comme codirectrice de l'institution auprès des responsables du projet puis avons recouru devant le groupe consultatif de l'ANMEA car la fonction d'intervenante en violence conjugale telle que décrite dans l'échelle des fonction était clairement en dessous de la réalité de notre pratique à Solidarité femmes. Notre recours n'a pas encore reçu de réponse.

En 2009 encore, une partie de la comptabilité a été confiée à la FADS qui nous représente également en matière de contrôle financier et d'informatique.

2009 aura été pour moi une année de découvertes. Qu'il me soit permis de remercier les membres du comité et toute l'équipe de Solidarité femmes pour leur travail et leur engagement au service des personnes que nous accueillons. Je sais que je peux compter sur chacune, ce qui est important, car 2010 sera une année cruciale pour Solidarité femmes, la cheffe du DSAS ayant, elle aussi, lancé de grandes manoeuvres réformatrices à gros enjeux pour tout le secteur social.

Claudine Stähli-Wolf

## **2009 : Entre formations suivies et données !**

### **Formation des intervenantes**

Cette année, nous avons mis l'accent sur nos formations afin de nous perfectionner et d'optimiser notre travail auprès des femmes. L'apprentissage de nouvelles techniques d'entretiens ainsi que la connaissance de courants théoriques différents nous ont permis d'élargir notre panel d'outils d'accompagnement.

L'équipe a suivi une formation sur les techniques d'impact avec Daniel Baulieu à l'occasion de sa venue en Suisse. Deux intervenantes ont débuté une formation CAS LAVI ( loi sur l'aide aux victimes d'infractions). Une intervenante s'est spécialisée en " Approche Centrée solutions " et une autre a entamé une formation en PNL (programmation neurolinguistique). Un module à la Haute Ecole de Travail Social a été suivi par deux personnes de l'équipe. Une autre intervenante a suivi un cours d'éthique relationnelle.

Les supervisions avec Mme H. Rey et par la suite avec M. G. Hardy nous ont permis de questionner à nouveau notre pratique et d'approfondir nos connaissances professionnelles. Ces séances nous ont offert un espace de réflexion relatif à des situations particulièrement complexes.

### **Formations dispensées par les intervenantes**

Durant l'année, nous avons dispensé des cours dans divers établissements scolaires et autres institutions. Le contenu portait principalement sur la prévention de la violence conjugale. Nous expliquons, entre autres, les phénomènes d'emprise, d'ambivalence, de cycle de la violence, ainsi que leurs conséquences sur les victimes.

Nous sommes intervenues auprès des institutions suivantes :

Ecole régionale d'aspirants policiers, Colombier

Haute école de Santé Arc, Neuchâtel

Haute Ecole Pédagogique, La Chaux-de-Fonds

Centre inter-régional de formation des montagnes neuchâteloises :

Ecole Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds

Ecole d'Arts appliqués, Le Locle

Ecole technique, Le Locle

Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

Collège des Forges, La Chaux-de-Fonds

Les Billodes, Dombresson

Ateliers Prébarreau, Neuchâtel

Magistrature de Suisse romande: l'Ambivalence, atelier musical, Haute Ecole Arc, Neuchâtel

### **Réseau**

Dans un souci de visibilité, nous nous sommes attachées à renouer des contacts avec les différents partenaires sociaux du canton, notre souhait étant de mieux connaître les fonctionnements de chaque service et d'imaginer des collaborations plus étroites dans le but d'accompagner au mieux les femmes que nous suivons.

Il nous tient à cœur de poursuivre la démarche durant l'année 2010.

## Statistiques du centre de consultation de 2006 à 2009

Années	Entretiens téléphoniques	Entretiens sur rendez-vous	Nouvelles situations	Anciennes situations
2006	131	249	86	46
2007	133	171	76	37
2008	133	243	86	38
<b>2009</b>	<b>187</b>	<b>182</b>	<b>72</b>	<b>44</b>

En 2009, nous avons été en contact avec 116 femmes. 44 étaient déjà connues de nos services. Par contre 72 femmes se sont adressées à nous pour la première fois. Ce chiffre d'une centaine reste étonnement stable d'année en année.

Ces contacts ont représenté 187 appels téléphoniques et 182 entretiens. Le suivi et l'accompagnement des femmes hébergées au foyer n'entrent pas dans ces statistiques. Par appels téléphoniques nous entendons un contact vocal direct avec les femmes. Les téléphones liés à la gestion administrative des dossiers, (avocats, LAVI, police, office des mineurs, etc), ne sont pas comptabilisés.

Chaque femme hébergée bénéficie au moins d'un entretien hebdomadaire, s'ajoutent à cela les divers accompagnements lors de démarches administratives, et le contact quotidien avec l'une de nous.

## Statistiques du foyer d'hébergement de 2006 à 2009

Années	Nb femmes hébergées	Nb enfants hébergés	Femmes sans enfants	Total des nuitées
2006	13	21	2	861
2007	17	20	4	1395
2008	22	20	8	1092
<b>2009</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>1137</b>

La capacité d'accueil du foyer (pour les femmes et leurs enfants) est de 4 chambres à 2 lits. Deux lits pour bébés peuvent être installés dans les chambres.

### Nuitées durant l'année 2009.

30 personnes ont été accueillies au foyer Solidarité Femmes, soit 11 femmes et 19 enfants. Parmi les 11 femmes, 8 étaient accompagnées d'enfant(s).

7 personnes nous ont été adressées par des services neuchâtelois (LAVI et Service de l'asile). 4 femmes ont été envoyées par des services extra cantonaux.

Nous avons enregistré un total de 1337 nuitées durant l'année 2009.

## Comptes 2009 : commentaires

Sous réserve de l'acceptation des comptes par l'Etat, l'Institution Solidarité Femmes boucle ses comptes 2009 avec un excédent de charges de CHF 306'882.50, soit une amélioration de CHF 36'143.50 par rapport à la garantie de déficit octroyée par l'Etat pour l'année 2009 qui se montait à 343'026. L'effort d'économies demandé par le canton, 5% du budget, est ainsi largement atteint.

Cette amélioration est due principalement à des économies occasionnées par divers changements au niveau du personnel d'encadrement qui se sont produits en 2009, mais également par une augmentation nette des pensions facturées (voir ci-dessous).

### Frais de personnel

Le Service des établissements spécialisés nous avait accordé fin 2008 l'équivalent d'un demi-poste supplémentaire, suite aux difficultés (surmenage) connues en 2008. Ce pourcentage a été réparti entre une augmentation de poste pour l'une des intervenantes (+25%), la création d'un poste d'intervenante-assistante à 20%, et l'introduction d'une variation du poste de remplaçante, lequel peut dorénavant passer de 10 à 15% en cas de besoin.

Les frais de l'ensemble du personnel fixe se montent à CHF 295'029.05 au total soit CHF 15'106.95 de moins par rapport au budget.

### Autres charges d'exploitation

Elles totalisent un montant de CHF 100'453.55, alors que le budget était de CHF 99'090.00. Ce léger dépassement de CHF 1'363.55 se situe principalement dans les postes des honoraires "administratifs", puisque la révision comptable (pour 2008) a largement dépassé ce qui était prévu et que, de plus, le travail de comptabilité et de gestion des salaires a été sous-traité à la Fondation d'aide aux adultes en difficulté sociale (FADS), afin d'alléger le travail de la comptable qui devient ainsi plutôt une responsable des finances. Ces fortes augmentations (CHF 5'540.00) ont été compensées par des économies dans d'autres postes, comme, par exemple dans le matériel d'animation.

### Financement/Produits d'exploitation

Le montant total des pensions s'élève à CHF 74'995.00 au lieu des CHF 55'000.00 prévus, soit une amélioration de CHF 19'995.00. L'augmentation du nombre d'hébergements, en particulier des cas provenant d'autres cantons, explique ces rentrées en forte hausse. Enfin, la contribution de l'Association s'élève à CHF 10'000.00. Celle-ci devra être revue à l'avenir puisque que l'Association ne récolte pas une telle somme annuellement et qu'elle prélève de son capital une bonne part de cette participation.

Les avances sur la couverture de déficit allouée par l'Etat en cours d'années se montent à CHF 274'400.00.

### Charges et produits hors exploitation

La collaboration avec le site Internet Violence que Faire, pour lequel l'une de nos intervenantes agit en tant que répondante, s'est poursuivie en 2009 et sera renouvelée pour 2010. Le comité a pris la décision de mettre à la charge de l'Institution l'ancienne participation de l'Association pour cette activité (CHF 1'530.20), étant entendu que cette activité a dépassé le stade de projet et qu'elle peut être intégrée aux frais de fonctionnement habituels de l'Institution; il en va de même pour le travail lié à l'atelier d'animation pour les femmes victimes de violence conjugale intitulé "Travail Social de Groupe", soit CHF 2'600.00.

## Comptes et budget 2009

CHARGES D'EXPLOITATION	Budget 2009	Comptes 2009
<b>Salaires et frais de personnel</b>	<b>310'136.00</b>	<b>295'029.05</b>
Salaires personnel d'encadrement	228'551.00	219'184.35
Salaires direction et personnel administratif	8'655.00	8'691.70
Charges sociales	47'530.00	47'483.55
Autres charges du personnel	20'700.00	13'687.75
Honoraires pour prestations de tiers	4'700.00	5'981.70
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>99'090.00</b>	<b>100'453.55</b>
Frais hôteliers	10'400.00	10'053.80
Ménage	1'500.00	3'379.30
Entretien et réparation immeubles, mobilier et véhicules	700.00	776.70
Frais d'utilisation des installations	66'800.00	63'686.75
Eau et énergie	500.00	493.30
Animation	2'550.00	69.80
Bureau et administration	15'860.00	21'147.70
Autres charges d'exploitation	780.00	846.20
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>409'226.00</b>	<b>395'482.60</b>
RECETTES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation pour cas non AI	55'000.00	74'995.00
Intérêts bancaires et postaux		3.70
Autres produits	200.00	2'371.40
Contributions et subventions	11'000.00	11'230.00
Contribution association	10'000.00	10'000.00
Contributions pour des cours à des tiers	1'000.00	1'230.00
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>66'200.00</b>	<b>88'600.10</b>
<b>Récapitulation</b>		
Total des charges d'exploitation	409'226.00	395'482.60
Total des recettes d'exploitation	66'200.00	88'600.10
<b>Excédent provisoire des charges</b>	<b>343'026.00</b>	<b>306'882.50</b>
Différence budget -comptes		-36'143.50
5% économie demandés Etat		-17'151.30
Surplus d'économies réalisées		-18'992.20

## Bilan au 31.12.2009 : Foyer d'accueil & centre de consultation

Libellé	Passifs	Actifs
<b>Actifs mobilisés</b>	<b>40'188.02</b>	
Caisse	369.00	
Compte de chèques postaux	6'835.96	
Débiteurs	13'944.06	
Autres débiteurs	14'670.80	
Actifs transitoires	4'368.20	
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1'166.30</b>	
Equipements	1'166.30	
<b>Comptes actifs de régularisation</b>	<b>306'882.50</b>	
Comptes de régularisation		
Excédent de charges de l'année en cours	306'882.50	
<b>Capital étranger</b>		<b>73'650.30</b>
Créanciers		8'705.40
Autres créanciers		
Dettes bancaires		50'337.30
Passifs transitoires		14'607.60
Capital propre		274'586.52
Capital (arrondi subvention 2008)		0.02
Réserve 1997		131.20
Bénéfice reporté 1997		55.30
Avance trésorerie Etat NE		274'400.00
<b>TOTAUX</b>	<b>348'236.82</b>	<b>348'236.82</b>

## Nos remerciements

En 2009, en dehors des appels de cotisations, aucune véritable campagne d'appel de fonds n'avait été réalisée. C'est fin 2009 que nous avons fait appel à de nouveaux interlocuteurs. Plusieurs ont répondu présents, mais c'est à l'occasion de notre rapport des comptes 2010 de l'Association que vous en connaîtrez la liste.

**Merci à nos membres-donateurs-donatrices** Mesdames Laurence Barras, Françoise Berger-Vuille, Martine Blum, Françoise Broillet, Paloma Del Val, Geneviève Donzé, Franziska Eggel Turtschy, Céline Erard, Anne-Marie Frutschi, Sabine Furrer, Sylvie Holden, Claire Jobin, Francine John, Jacqueline Lambelet, Catherine Laubscher Paratte, Isabelle Opan, Adrienne Perramond, Anne Pouchon, Caroline Ruffieux. Messieurs Didier Berberat, Fernand Cuhe, Jean-Claude Gigandet. Ainsi que l'Association pour les Droits de la femme (ADF) - section des Montagnes, la Fondation Haldimann-L'Hardy et le Soroptimist Club.

**Comité** Claudine Stähli-Wolf, **présidente**, Eva Fernandez, **caissière-comptable**, Irène Cornali et Sandrine Rousseil, **secrétaires**. Sandy Claude, Catherine Pauli, Nathalie Fellerath, Tülay Torün, **membres**.

**Bureau** Les quatre premières citées pour le Comité ainsi qu'une représentante des intervenantes par tournus.

**Intervenantes** Lise Gerber, Leen Favre, Nathalie Mohni jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre (congé sabbatique d'une année), remplacée par Sophie Pasquier, Laurence Délez. **Assistante intervenante** Manuela Rota. **Remplaçante** Vanessa Ballarin.



**SOLIDARITE  
FEMMES**

**Solidarité femmes s'adresse à des femmes victimes de violence conjugale.**

Solidarité femmes c'est:

**un centre de consultation et un lieu d'hébergement  
un centre de consultation sur rendez-vous, à La Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel**

**une ligne téléphonique**

mardi / samedi de 9 à 12 heures  
lundi / mercredi / jeudi de 14 à 17 heures  
dimanche à vendredi de 18 à 21 heures

téléphone: 032 968 60 10  
site: [www.sfne.ch](http://www.sfne.ch)  
e-mail: [solfemmes@bluewin.ch](mailto:solfemmes@bluewin.ch)

**L'accompagnement des femmes est gratuit**

## Coupon-réponse

- je désire devenir membre de l'Association
  - cotisation individuelle CHF 30.- par an
  - cotisation groupe CHF 50.- par an
- je désire faire un don unique de CHF .....
- je désire participer aux activités de l'Association

**nom et prénom** \_\_\_\_\_

**rue** \_\_\_\_\_

**n° postal et localité** \_\_\_\_\_

**date** \_\_\_\_\_

**signature** \_\_\_\_\_

**Renvoyer à** Solidarité femmes - case postale 2323 - 2302 La Chaux-de-Fonds